



**Fermeture du tunnel du Mont-Blanc :**  
**Le moment idéal pour enfin mettre les marchandises sur le rail**  
Communiqué du 18 mars 2022

Le directeur français du tunnel du Mont-Blanc a confirmé, [sur Radio Mont Blanc](#) que la chaussée du tunnel allait être refaite entre septembre et mi-novembre 2022, nécessitant de longues semaines de fermeture de l'ouvrage. À l'automne 2023, une partie de la voûte sera refaite avec une nouvelle longue période de fermeture du tunnel. Le calendrier définitif des travaux sera communiqué en mai.

Pour les associations locales et régionales du mouvement France Nature Environnement, ces travaux présentent l'opportunité idéale pour enfin transférer une partie du trafic des poids lourds vers le rail. La voie ferrée existante par le tunnel du Mont Cenis transportait environ 10 millions de tonnes (Mt) de marchandises à travers les Alpes annuellement il y a 20 ans, contre seulement 3 Mt actuellement, alors que la ligne a été modernisée en 2011 au gabarit GB1. Le rail est, sans conteste, sous-utilisé aujourd'hui.

Il est temps de trouver la volonté politique, qui fait défaut depuis 2 décennies, pour redynamiser le fret ferroviaire à travers les Alpes, sur la ligne existante.

Pour nos associations, il serait inacceptable de se contenter, une fois de plus, de transférer les poids lourds et leurs émissions toxiques de la vallée de l'Arve vers celle de la Maurienne, via la voie rapide urbaine de Chambéry, sans proposer de solutions ferroviaires alternatives et complémentaires.

De plus, profiter de cette situation pour transformer la galerie de sécurité du tunnel du Fréjus en 2e tube de circulation routière serait impardonnable. C'est ce qui se prépare pourtant, puisque le changement d'affectation de l'ouvrage a été décidé le 7 décembre 2012 par simple accord gouvernemental, sans qu'une enquête d'utilité publique, pourtant nécessaire, soit réalisée.

Entre 1999 et 2002, suite à la catastrophe du tunnel du Mont-Blanc, qui a fait 39 morts, les poids lourds du Mont-Blanc ont été envoyés, sans mesure d'accompagnement, sur la vallée de la Maurienne. En 2005, pendant la période de fermeture du Fréjus suite à l'accident qui avait coûté la vie à 2 personnes, ce sont les camions du Fréjus qui ont été dirigés, sans scrupule, vers la vallée de l'Arve.

En 2022, 20 ans après la catastrophe du tunnel du Mont-Blanc, la seule réponse qui se profile à nouveau au niveau politique est le transfert massif du trafic poids lourd de la vallée de l'Arve vers celle de la Maurienne. Une proposition irrecevable pour nos associations, actives sur l'ensemble du territoire nord-alpin.

Nous demandons instamment à l'Etat de prendre les dispositions réglementaires pour faire transiter sans délai les marchandises sur la ligne ferroviaire existante entre la Maurienne et l'Italie, pour des raisons de sécurité et de santé publique.

**Les signataires :**

Association pour le Respect du Site du Mont-Blanc (ARSMB) - [aldecham@yahoo.com](mailto:aldecham@yahoo.com)

Inspire - [info@inspire74.com](mailto:info@inspire74.com)

Vivre et Agir en Maurienne - [vamaurienne@yahoo.fr](mailto:vamaurienne@yahoo.fr)

France Nature Environnement Isère - [isere@fne-aura.org](mailto:isere@fne-aura.org)

France Nature Environnement Haute-Savoie - [haute-savoie@fne-aura.org](mailto:haute-savoie@fne-aura.org)

France Nature Environnement Savoie - [savoie@fne-aura.org](mailto:savoie@fne-aura.org)

France Nature Environnement Auvergne Rhône-Alpes - [severine.latour@fne-aura.org](mailto:severine.latour@fne-aura.org)